



L'indicateur en bref...

Communiqué 2020-10-14-1

le 14 octobre 2020

COVID-19 (coronavirus #52)

MISE AU POINT

Bonjour à tous,

Suite aux deux premières rencontres « teams » avec l'employeur, une certaine confusion dans les termes employés semble en ressortir.

En effet, dans ces présentations on parle de « licenciement collectif ».

J'aimerais vous rassurer : nous sommes tous en « MISE À PIED TEMPORAIRE »

Et nous avons un lien d'emploi pour une durée « minimale » de 18 mois.

Ce matin, nous avons demandé à la direction de corriger la situation pour les prochaines rencontres.

Prenez soin de vous, à bientôt.

Solidairement,

Denis Galy

Président SCCM

P.S. : si vous avez des préoccupations, vous pouvez me les adresser à : denis.galy@sccm3939.com